

**Le bus
dans Versailles Grand Parc...**



Quoi de neuf ?

Versailles - Mercredi 30 novembre 2016

VEI - Introduction

M. Pluinage (Directeur adjoint de Versailles Grand Parc)

N. Dussac (Société Phébus-groupe Kéolis)

**** et vos questions ****

Pourquoi parler du bus ce soir?

- A la demande d'adhérents, qui veulent savoir quelles améliorations sont possibles (dessertes, types de bus, qui décide et comment, incivilités,..)
- Parce que c'est un secteur à « enjeux » qui influe sur notre vie quotidienne, à gros budget, en rapport avec les entreprises...
- Parce que c'est un transport « alternatif » à la voiture individuelle (environnement)
- Pour faire le point sur les perspectives..en 2017?

Le système

- Les transports **ne sont pas un secteur de pure concurrence** car ils incorporent de l'argent public
Ce secteur est très encadré
- **L'utilisateur ne paie directement qu'une faible part** du coût réel (selon les tickets entre 5 et 30 %), le reste provient de taxes(versement transport) et de subventions publiques
- Cependant les sociétés de transporteurs fonctionnent avec des **marges**
- L'achat d'offre de bus en Ile de France est réalisé par le Syndicat des Transports d'Ile de France(STIF°)(**)

Les acteurs

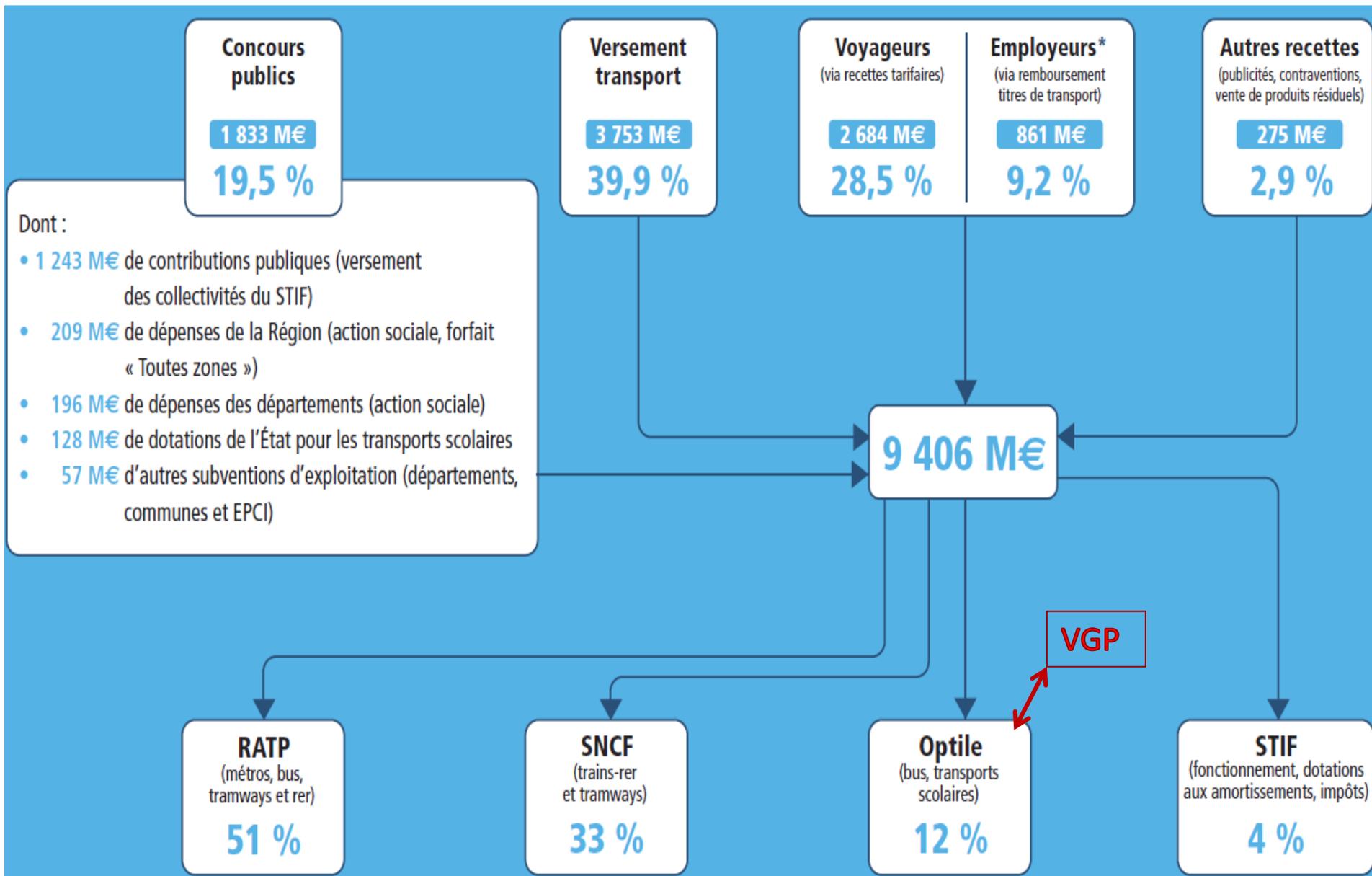
- En Ile de France : **le STIF**
- Dans la zone où nous sommes : la communauté d'agglomération de **Versailles Grand Parc**
- Les 6 **transporteurs** : Phébus, SAVAC, Transdev, Veolia, STAVO, Hourtoule-Lacroix, ...
- Les **usagers**

Le STIF qu'es aco ?

- **Syndicat des Transports d'Île de France**, d'origine ancienne (*régulation depuis 1930, puis équilibre entre routier et SNCF après la guerre, subventions d'équilibre SNCF et RATP*)
- Le Stif s'occupe des bus et du rail ...
- Les membres du STIF sont la Région Île-de-France et les départements de cette région, l'Etat s'est désengagé
- Budget 2015 est de 9,4 milliards pour le fonctionnement des différents réseaux de transport
- Sources de financement : taxe sur les salaires versée par les entreprises de plus de neuf salariés, dotations publiques, cartes et tickets, amendes
- 9000 bus en IDF dont 4500 RATP

Financement : ressources et dépenses du STIF en 2015

(source rapport annuel du STIF 2015)



Un secteur « encadré »

- Les transports par bus sont donc encadrés et régulés
- Encadrement par des textes parfois anciens (1949)
- A compter de 2020, les autorités organisatrices (AO) de transport possédant plus de 20 bus ou autocars devront, lors du renouvellement de leur flotte, acheter 50 % de « bus propres »
- Les normes sont européennes

Les normes

- Les normes Européennes sur les émissions des moteurs Diesel existent depuis 1988 (Poids Lourds) et 1991 (Véhicules Légers)
- Norme « EURO » : NOX CO, HC, particules
 - EURO I en 1994 => particules 0,36 g/kW.h
 - EURO VI en 2014 => particules 0,01 g/kW.h
- La prépondérance du STIF dans les achats d'autobus et sa politique de renouvellement facilitent le respect des normes
- Remarque: ne concernent pas le CO2 (non polluant)

Le bus propre?

- Le bus **traditionnel classique** consomme du fuel
- **Le bus électrique**
 - - à batteries , rechargées avec le courant Edf
 - - à pile à combustible(PAC 1 à hydrogène(sur le toit); en test dans 10 villes européennes
- Le bus au **Gaz Pétrole Liquéfié(GPL -1997)** Abandon il en reste 50(Laval)
- Le bus au **Gaz Naturel de Ville(GNV- 1994)**. 2250 en fonction (Bordeaux)
- Le bus **hybride** : en Ile de France serait une transition?
- (tous moins bruyants que le traditionnel)
- *Et à Versailles?*
- *Le STIF a décidé en 2013 d'abandonner le diesel, d'encourager l'électrique (en coeur d'agglomération) et le GNV.*

Images d'autobus non diesel



Rechargement d'un Oréo 55E au terminus de la ligne Montmartrobus pour prolonger l'autonomie

ELECTRIQUE batteries



PAC

GNV



Le bus propre?

- Nouveaux textes à paraître , mais les bus diesel de norme Euro VI vont subsister dans certaines situations.
- les motorisations les plus complexes à mettre en place aujourd'hui – 100 % électrique ou gaz – devraient s'imposer uniquement dans les zones les plus denses des agglos de 250 000 habitants
- Loi transition énergétique: en 2025 renouvellement par achat à 100% de bus a faibles émissions

Un plan d'amélioration à VGP

(source lettre du STIF)

Le Grand Paris des Bus

Le conseil du STIF du 5 octobre 2016 a voté **un vaste plan d'amélioration de bus sur l'ensemble de l'Ile-de France** baptisé « Grand Paris des Bus »

Restructurations de réseaux de bus urbains permettant une offre rééquilibrée : bassin chellois (77), territoire de Versailles Grand Parc (78), Poissy (78), Étampes (91).

VGP
150
lignes

Plan déjà prévu par le Schéma des transports IDF et entamé avec une **enquête transport sur VGP en juillet 2015**

Les gares ou stations routières a Versailles: des questions

- **Gare rive Gauche et gare routière Liautey** : aménagement qui pose problème, car dangereux (pour piétons et cyclistes et même voitures) :y aura-t-il un réaménagement de **la voirie**?
- **Avenue de Sceaux** : quid des Eurolines? Bus interrégionaux et internationaux (encombrement-moteurs en marche)
- **Place d'Armes**: parking-bus de tourisme aux normes?



Les gares ou stations routières a Versailles: des questions

- **Avenue de l'Europe** : y aura-t-il des changements pour les bus avec les projets de cinéma et de projet remplaçant la poste?
- **Zone Chantiers**: beaucoup de questions sans réponse comme le nombre de mouvements(1700 bus/Jour?), les points d'entrée- sortie, la circulation périphérique..



Et des rapports avec **la voirie** dans tous les cas ..

Réseau VGP Ouest et Est (sources site VGP)

